



CAISSE D'EPARGNE

ILE DE FRANCE

Vos comptes 7j/7
3241 Coût d'un appel local
www.caisse-epargne.fr

Votre Agence : LE KREMLIN BICETRE
 100 AVENUE DE FONTAINEBLEAU
 94270 LE KREMLIN BICETRE
 Tél. : 01 71 33 87 15
 Fax. : 01 46 71 97 69

Mardi : 09h15-12h45 /13h45-17h30
 Mercredi : 09h15-12h45 /13h45-17h30
 Jeudi : 09h15-12h45 /14h45-18h30
 Vendredi : 09h15-12h45 /13h45-17h30
 Samedi : 09h00-13h00 /13h45-16h15

Votre interlocuteur : PHILIPPE CHEVET

Relevé

de votre compte

au 31/01/19 - Mensuel - N°18

Page 1 / 2

I GI 0 W2038EE2579665 001 15.00 6.50
 0000157 000398673930 50 000 PH0001C 20190131 022843

MACQUET ETIENNE FRANCIS JOEL
 30 RUE CARNOT
 94270 LE KREMLIN BICETRE

Identifiant client

755443091

SYNTHESE de votre compte en EURO

COMPTE COURANT	N° 17515 90000 08011492910 75	Solde au 31/01/19	+11 506,45
----------------	-------------------------------	-------------------	------------

RESUME d'ACTIVITE en euro du compte courant pour la période		Débit	Credit
VIEMENTS ET PRELEVEMENTS DECAISSES		810,00	
PAIEMENTS CARTES		75,20	
TICKET D'AGIOS		4,13	
AUTRES FRAIS BANCAIRES		12,87	
TOTAL		902,20	

MACQUET ETIENNE FRANCIS JOEL - COMPTE COURANT - N° 17515 90000 08011492910 75 en EURO

Date	Valeur	Détail des opérations	Débit	Credit
SOLDE PRECEDENT AU 31/12/18				
				12 408,65
02/01	01/01	COMMISSIONS	4,13	
07/01	07/01	CB RATP FACT 060119 N.0122941 M MACQUET ETIENNE	75,20	
11/01	11/01	*Regul Min Com Mvt 4 Trim 2018	12,87	
28/01	28/01	LOYER FEVRIER VERS 10278 06027 00020783401 06	125,00	
		LOYER FEVRIER -Réf. donneur d'ordre: LOYER FEVRIER		
30/01	30/01	VIR SEPA M MACQUET ETIENNE SALAIRE JANVIER	685,00	
NOUVEAU SOLDE AU 31/01/19 (en francs : +75 477,36)				
				11 506,45

La Caisse d'Epargne vous informe

Les Conditions Générales de la Convention de compte d'instruments financiers évoluent.
 Elles sont disponibles en agence ou en Centre d'affaires.

Votre code bancaire international

COMPTE COURANT

BIC : CEPA FRPP 751 IBAN : FR76 1751 5900 0008 0114 9291 075

Relevé

de votre compte

au 31/01/19 - Mensuel - N°18

Page 2 / 2

Information réglementaire

Vos dépôts sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sous réserve des exclusions prévues par les textes en vigueur. Reportez-vous à la plaquette FGDR disponible sur le site internet de notre établissement ou au formulaire d'information communiqué annuellement ou sur demande, par votre chargé d'affaires. Concernant le Livret A Association et le Livret A HLM, leurs montants sont intégralement garantis par l'Etat.

Ce document ne constitue pas une facture

Perte ou vol de votre chéquier ou carte bancaire : vous devez immédiatement alerter votre agence pour faire opposition. Concernant votre carte bancaire, vous devez communiquer le numéro de votre carte au centre d'appel Caisse d'épargne fonctionnant 24h/24 : **09 69 36 39 39** (appel non surtaxé), ou s'il n'est pas accessible le **01 43 22 69 09** ou si vous êtes dans les TOM ou à l'étranger le **+33 9 69 36 39 39** (appel non surtaxé). En cas de vol, vous devez impérativement le déclarer à la gendarmerie, ou au commissariat le plus proche. Si vous êtes assurés pour la perte et le vol de vos moyens de paiement en cas de sinistre, contactez le : **09 69 36 45 45 (0,15 €/min)** du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Ce relevé sera considéré comme définitivement approuvé si vous n'avez effectué aucune réclamation dans les conditions de contestation figurant dans votre convention de compte et vos contrats de service de paiement associés.

Toute demande d'information ou réclamation relative aux produits et services bancaires souscrits est à formuler auprès de votre agence.